

ENQUETE DEMOGRAPHIQUE A PASSAGES REPETES



Principaux résultats manuels de la strate

ABIDJAN (1)

Cet article a pour objet de présenter et d'analyser brièvement les premiers résultats de l'enquête démographique à passages répétés obtenus pour la strate Abidjan à partir du dépouillement manuel des documents de terrain; l'enquête commencée le 20 mars 1978 s'est achevée le 20 août 1979.

Chacun des trois passages d'une durée de cinq mois était suivi d'un mois de repos et de recyclage des enquêteurs.

Ces résultats sont purement indicatifs et ne peuvent pas être considérés comme les résultats de l'enquête. Seule l'exploitation informatique en rapportant les événements à la population réellement résidente permettra d'obtenir des résultats vraiment fiables.

- (1) Cet article reprend une note de Ph. ANTOINE et Cl. HERRY
"Abidjan : Principaux résultats manuels de l'enquête à passages répétés"
ORSTOM - Direction de la Statistique - Abidjan sept. 79, 11 p. multigr.

in: SIGMA. Revue Trimestrielle de la Direction de la
Statistique, n° 0, mars 1980, pp 4/1 - 20.

O.R.S.T.O.M.

Fon

N° : 1529

Cot : B

Date : 29 JUIN 1982

I - PRESENTATION DE L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE A PASSAGES REPETES

Excepté quelques enquêtes régionales de 1962 à 1965 (1) la collecte des données démographiques a été quasi inexistante pendant 10 ans. Le Recensement Général de la population d'avril 1975 a comblé en partie cette carence. La feuille de ménage utilisée alors était volontairement simplifiée et ne comportait pas de questions relatives aux mouvements de la population.

L'objectif essentiel de l'enquête démographique est donc l'étude de ces mouvements : natalité, mortalité, migrations.

L'importance des mouvements migratoires par exemple justifie cet effort. En Côte d'Ivoire le taux d'accroissement annuel moyen est estimé à 4,5 % dont 2 % pour le solde migratoire et aucune tentative de planification régionale sérieuse ne peut être mise en oeuvre sans connaissances précises, relatives aux flux migratoires et aux caractéristiques socio-économiques des populations concernées.

Les questionnaires utilisés sont volontairement simples et se limitent strictement aux questions nécessaires à l'observation de la croissance démographique. Il a été jugé plus sage de privilégier la qualité de l'information et de ne pas alourdir les fiches individuelles d'enquête de questions annexes.

Le principe de l'enquête à passages répétés est de suivre un échantillon d'individus pendant un an; trois passages permettent d'interroger chaque personne tous les six mois exactement; le planning d'enquête doit donc être suivi scrupuleusement.

Le Plan sondage établi par R. Clairin (2) a retenu le principe d'un échantillon de départ de 40 000 individus par strate, d'où, pour Abidjan une fraction de sondage théorique de 1/25e. Il était proposé d'effectuer un tirage à deux degrés soit :

- tirage de 1/5e des districts de recensement (3)
- tirage de 1/5e des îlots composant les districts tirés.

Le pas de tirage étant égal à cinq fois la taille moyenne des districts de recensement, cela implique que l'on tire à peu près la même population dans chaque district-échantillon. On aboutit ainsi à des districts d'enquête de taille sensiblement identique; nous en avons déterminé deux dans chaque district de recensement tiré.

(1) "Côte d'Ivoire 1965. Population - Etudes régionales 1962 - 1965. Synthèses".

Ministère du Plan. Abidjan, 1967.

(2) Plan de sondage de l'enquête démographique à passages répétés.

Ministère de l'Economie des Finances et du Plan. Direction de la Statistique. Mars 1977, 31 p. multigr.

(3) Pour le recensement de 1975, le territoire de chaque préfecture a été découpé en portions d'environ 1 000 individus. C'est cette unité de 1 000 personnes qui constitue un district de recensement (D.R.).

Pratiquement, 420 districts d'enquête ont donc été déterminés avant le premier passage (issus de 210 districts de recensement). Leur taille moyenne est de 106,3 individus. Ces districts circonscrivent des zones dans lesquelles nous enquêtons l'ensemble de la population installée ou de passage : nous voulons appréhender l'évolution de cette population au cours d'une année; au premier passage un district d'enquête pouvait donc inclure ces espaces vides ou en cours d'urbanisation; par conséquent, un ou plusieurs logements nouvellement construits sur la surface prédéterminée sont pris en compte; par contre les destructions éventuelles ne sont pas compensées. Ainsi, aux deuxième et troisième passages, un district pourrait avoir à la limite une population nulle.

A chaque passage, les fiches des personnes enquêtées au passage précédent ont été tenues à jour; tous les nouveaux arrivants ont été introduits dans l'échantillon. On enregistre pour chaque individu la totalité des événements le concernant ainsi que les principales caractéristiques de ces événements : nous pouvons distinguer trois types d'événements démographiques pouvant affecter la vie d'un enquêté :

- le mouvement naturel : il s'agit des naissances (prises en compte à partir de la fiche de la mère notamment) donnant lieu à une création de fiche, et des décès.
- l'évolution de la situation matrimoniale : mariage, séparation, veuvage;
- les départs et les arrivées : elles entraînent une modification de la situation de résidence.

Le concept de résidence est essentiel pour la bonne marche de toute opération démographique; il doit donc être sans ambiguïté et ne donner lieu à aucune interprétation de la part des enquêteurs; pour cette enquête nous avons considéré comme résidente toute personne vivant habituellement dans le district d'enquête depuis au moins six mois ainsi que toute personne ayant l'intention déclarée d'y résider au moins six mois; un individu sera considéré comme présent s'il a dormi dans le district la nuit précédent l'enquête.

Au départ nous avons donc trois situations de résidence possibles que l'on peut schématiser de la façon suivante :

	Réside habituellement ou pour plus de 6 mois	A passé au domicile la nuit précédant l'enquête
Résident Présent RP (1)	Oui	Oui
Résident Absent RA (1)	Oui	Non
Visiteur VIS (1)	Non	Oui

Enfin, tout individu déjà enquêté qui quitte ou est déclaré avoir quitté son domicile pour une durée supérieure à six mois, est considéré comme devenu non résident (N.R.) (1). Son départ est dit définitif. Il est très important de noter que ces individus ne sortent pas pour autant d'observation : nous nous efforçons de comptabiliser

(1) Les abréviations RP, RA, VIS, NR, DEC (pour décès) rencontrées tout au long de cet exposé ont une signification constante.

les événements les affectant après leur départ; en outre, compte tenu de la durée de l'enquête, leur retour en observation est possible soit avec la même situation de résidence soit avec une autre (un résident parti est enquêté au passage suivant comme visiteur).

Grâce à l'exploitation informatique nous pourrions déterminer ultérieurement une population résidente de droit (RP + RA) et une population de fait (RP + VIS).

Le dépouillement manuel ne permet pas une telle distinction et nous ne pouvons pas savoir si un événement enregistré se rapporte à une personne résidente ou non. Lors de l'analyse de l'enquête seuls seront pris en compte les événements se rapportant à une population de référence définie avec précision (la population résidente le plus souvent).

Les résultats qui suivent ne pouvant pas avoir cette finesse ne sont donc avant tout que des ordres de grandeur et ne doivent pas être considérés comme des taux démographiques au sens strict.

Les deux documents dont nous disposons pour effectuer le dépouillement manuel sont les suivants :

- les bordereaux récapitulatifs : ils donnent pour chaque district d'enquête la séquence d'informations suivante : 2e et 3e passages)

Population déjà enquêtée lors du précédent passage	Total : RP + RA + NR + VIS + DEC	RP	RA	VIS	NR	DEC	Femmes 12-49 ans	Naissances
--	-------------------------------------	----	----	-----	----	-----	---------------------	------------

Population enquêtée pour la 1ère fois	Total : RP + RA + VIS	RP	RA	VIS	Femmes 12-49 ans	Naissances vivantes 12 derniers mois	Décès 12 derniers mois
---	--------------------------	----	----	-----	---------------------	---	------------------------------

- les bordereaux récapitulatifs événements : tenus par chaque enquêteur, ils donnent le décompte précis des événements (naissances et décès) enregistrés au jour le jour par celui-ci.

Le nombre total des personnes enquêtées a évolué comme suit :

- 1er passage : 44 724 (RP + RA + VIS)
- 2e passage : 53 684 (RP + RA + VIS + NR + DEC)
- 3e passage : 62 963 (RP + RA + VIS + NR + DEC)

Ainsi, entre premier et troisième passage 41 % d'individus supplémentaires sont entrés en observation. Cet accroissement met en évidence la très forte mobilité de la population abidjanaise : c'est là un phénomène majeur qui mérite la plus grande attention.

Nous avons jugé utile de présenter nos résultats suivant deux critères :

- géographique : nous nous bornerons à étudier les mouvements migratoires de la population, cela dans les différents quartiers d'Abidjan
- socio-économique : un regroupement manuel a été effectué suivant le type d'habitat dominant du district d'enquête.

II - MOUVEMENTS DE POPULATION ET TYPE D'HABITAT

Nous avons retenu la classification suivante :

Zones d'habitat résidentiel : principalement localisées à Cocody, Zone 4, Marcory, Plateau.

Zones d'habitat économique moderne : il s'agit de toutes les cités récentes types SICOGLI, SOGEFIHA etc... ou plus anciennes (cités du port, des douanes etc...).

Zones d'habitat de cours (concessions).

Zones d'habitat sommaire : pour l'essentiel situées à Koumassi et Vridi - Port Bouët.

Les villages : il s'agit des communautés Ebrié auxquelles nous avons ajouté le campement de Gonzagueville.

La carte n° 1 permet de visualiser la localisation géographique des types d'habitat dominants dans les différents quartiers d'Abidjan.

N'y figurent pas quelques villages Ebrié situés à l'Ouest de Yopougon, ainsi que le gros village de Gonzagueville (il regroupe plus de 12 000 habitants) situé à l'Est en bordure de mer. On constate immédiatement qu'aucun quartier n'est homogène quant à l'habitat.

Lors du traitement informatique une décomposition plus fine au niveau de la concession sera effectuée; elle devrait apporter une amélioration sensible des résultats en particulier pour l'habitat résidentiel dont les districts sont rarement homogènes.

A - Entrées et sorties d'observation

Les tableaux I, II et III donnent les résultats bruts obtenus pour chaque passage et par type d'habitat à partir des bordereaux récapitulatifs.

Tableau I : 1er passage : résultats par type d'habitat

Type d'habitat	RP	RA	VIS	Femmes 12-49 ans	Naissances 12 derniers mois	Décès 12 derniers mois
Résidentiel	2 763	84	97	982	72	4
Economique Moderne	11 547	681	661	3 935	509	39
Concessions	21 324	1 027	645	6 403	1 178	126
Sommaire	2 864	142	51	798	174	12
Villages	2 678	100	60	811	138	13
Total	41 176	2 034	1 514	12 929	2 071	194

Ces trois tableaux permettent de constater la forte mobilité dans notre échantillon. Rappelons qu'un même individu peut être par exemple RP au premier passage, partir définitivement et donc être NR au deuxième passage et venir en visite (VIS) au moment du troisième passage. Ainsi les 229 visiteurs du troisième passage précédemment enquêtés sont pour l'essentiel des jeunes élèves en vacances; ils ont déjà été enquêtés comme visiteurs lors de leurs précédentes vacances un an plus tôt. Il va de soi que lors d'un passage, une même personne ne peut être comptée qu'une fois dans l'une des quatre situations possibles.

Nord

Anonkoua
Kouté

ABOBO

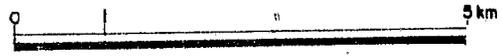
Abobo
baoulé

Abobo-Te'

-  Habitat résidentiel
-  Habitat économique moderne
-  Habitat de cours
-  Habitat sommaire
-  Villages
-  Limites Abidjan commune
-  Limites d'arrondissement
-  Akouédo Villages enquêtés

Forêt du banco

ECHELLE



Situation en mars 1978

WILLIAMSVILLE

Deux-plateaux

Port-Bouët

12^e arrondissement

Agban

BANCO

Baoulé kms

Rivière

Akouédo

ATTIECOUBE

ADJAME

Santé

Anono

YOPOUGON

COCODY

11^e Arrondt.

Locodjo

Locodjo

PLATEAU

Cocody

Blocosso

Yopougon-kouté

Yopougon
santé

Abobo Doumé

Anoumabo

MARCORY

Lagune Ebré

TREICHVILLE

KOUMASSI

Ile Boulay

Port

ZONE 4

Biétry

VRIDI

PORT-BOUËT

Tableau II : 2e passage : résultats par type d'habitat

Type d'habitat	Population déjà enquêtée au passage précédent							Population enquêtée pour la 1ère fois					
	RP	RA	VIS	NR**	DECES	Femmes 12-49 ans	Nais- sances	RP	RA	VIS	Femmes 12-49 ans	Nais. 12 der- niers mois	Décès 12 der- niers mois
Résidentiel	2.017	94	2	714	1	921	25	513	9	35	185	8	0
Economique moderne	9.883	465	13	2.713	15	3.916	245	2.232	53	228	916	90	6
Concessions	17.941	1.183	14	3.765	64	6.324	561	4.053	86	346	1.323	179	7
Sommaire	2.314	124	3	613	14	793	78	697	19	34	207	39	4
Villages	2.363	131	3	335	15	793	89	528	13	39	146	25	3
TOTAL	34.518	1.997	35	8.140	109	12.747	998	8.023	180	682	2.777	341	20

** NR : Personnes résidentes ou visiteuses du passage précédent devenues non résidentes.

Tableau III : 3e passage : résultats par type d'habitat

Type d'habitat	Population déjà enquêtée au précédent passage							Population enquêtée pour la 1ère fois					
	RP	RA	VIS	NR*	DECES	Femmes 12-49 ans	Nais- sances	RP	RA	VIS	Femmes 12-49 ans	Nais. 12 der- niers mois	Décès 12 der- niers mois
Résidentiel	2.067	120	5	1.124	3	1.124	34	434	13	49	145	13	0
Economique moderne	10.182	800	121	4.471	30	5.025	314	2.119	61	462	875	119	5
Concessions	18.325	1.325	84	7.533	93	7.816	619	4.313	99	494	1.369	190	18
Sommaire	2.345	243	1	1.155	14	1.020	83	758	22	32	200	35	4
Villages	2.439	195	18	719	20	977	70	512	15	60	161	23	1
TOTAL	35.358	2.683	229	15.090	160	15.962	1.120	8.136	210	1.097	2.750	380	28

* NR : Personnes résidentes ou visiteuses du passage précédent devenues non résidentes.

Le tableau IV donne l'évolution de la population de droit.

Tableau IV : Evolution de la population résidente (RP + RA)

Type d'habitat	1er passage	2e passage	3e passage	Taux d'accroissement annuel moyen
Résidentiel	2 847	2 633	2 634	- 7 %
Economique Moderne	12 228	12 633	13 162	+ 8 %
Concessions	22 351	23 263	24 062	+ 8 %
Sommaire	3 006	3 154	3 368	+ 12 %
Villages	2 778	3 035	3 161	+ 14 %
Total	43 210	44 718	46 387	+ 7,5 %

Le taux de croissance annuel de la population résidente (+ 7,5 %) est relatif à un échantillon aérotaire fixe délimité au premier passage; il exclut donc tous les programmes immobiliers livrés après le début de l'enquête (pour l'essentiel à Port Bouët, Yopougon, Deux-Plateaux) (1).

Ce taux déjà très élevé est le résultat d'une simple densification des districts d'enquête et n'est donc que l'une des composantes d'une croissance urbaine très rapide.

Nous avons dégagé deux séries d'indicateurs concernant départs et entrées dans l'échantillon; la première se rapporte aux départs et nous avons retenu le ratio suivant :

$$\frac{NR_n}{(RP+RA+VIS)} (n-1) \quad n \text{ indique le numéro du passage}$$

Les taux de départ et d'arrivée sont calculés pour des périodes de six mois; la somme des taux calculés pour les 2e et 3e passages ne serait qu'une approximation de la dimension annuelle des phénomènes.

(1) On peut estimer que ces programmes représentent 7 500 personnes de plus à Port-Bouët, 5 000 aux deux-Plateaux, 20 000 à Yopougon. Il est plus difficile d'évaluer la population des nouvelles zones d'habitat sommaire telles que celle située à l'est des deux-Plateaux (5 000 personnes environ ?). Cela correspond à un accroissement d'environ 2,5 %, ce qui porterait la croissance urbaine à 10 %. Ceci mérite d'être analysé de façon plus fine mais ces 10 % sont certainement un minimum.

Tableau V : Taux de départ (pour 6 mois) et type d'habitat

Type d'habitat	2e passage	3e passage
Résidentiel	24 %	19 %
Economique Moderne	21 %	14 %
Concessions	16 %	16 %
Sommaire	20 %	17 %
Villages	12 %	12 %
Total	18 %	15 %

D'un passage à l'autre (6 mois) les taux de départ sont importants. Les taux élevés constatés pour l'habitat résidentiel sont gonflés par le déguerpissement progressif des personnes habitant de façon précaire sur des lots non encore construits. La disparition d'un district entier en zone 4 entre le premier et le deuxième passage amplifie encore le phénomène; il n'en est pas moins exact que la mobilité est très forte dans ce type d'habitat (rotation rapide des résidents étrangers).

La relative stabilité dans les villages est mise en évidence et justifie la création d'une classe "villages" dans notre typologie d'habitat.

Si l'on exclut les visiteurs de l'analyse, on obtient une nouvelle série de taux par périodes de 6 mois :

Tableau VI : Taux de départ (pour 6 mois) et type d'habitat, visiteurs exclus

Type d'habitat	2e passage	3e passage
Résidentiel	22 %	18 %
Economique Moderne	17 %	12 %
Concessions	14 %	15 %
Sommaire	19 %	16 %
Villages	10 %	11 %
Total	15 %	14 %

C'est dans l'habitat économique moderne et dans une moindre mesure dans les cours que se concentrent les visiteurs. Cependant un biais est introduit par les dates d'enquête. La période des vacances scolaires est aussi celle du fort taux de visiteurs. Ce taux dépend donc davantage des dates d'enquête que du type d'habitat, il reste vrai que les habitats spontané ou résidentiel voient peu de visiteurs.

La deuxième série d'indicateurs concerne les arrivées. Elle confirme les résultats obtenus pour les départs; le ration suivant :

$$\frac{\text{Nouveaux (RP + RA + VIS)}_n (1)}{(\text{RP + RA + VIS})_{n-1}}$$

permet d'établir le tableau VII.

Tableau VII : Taux d'arrivée (pour 6 mois) et type d'habitat

Type d'habitat	2e passage	3e passage
Résidentiel	19 %	19 %
Economique Moderne	19 %	21 %
Concessions	20 %	21 %
Sommaire	25 %	25 %
Villages	20 %	19 %
Total	20 %	21 %

Le rapprochement des deux séries de chiffres (départs-arrivées) met en évidence la rotation rapide de la population, laissant présager des durées de résidence relativement courtes.

Par ailleurs, ce rapprochement met en évidence, de façon sommaire certes, les différences de croissance par type d'habitat dans notre échantillon.

B - Les mouvements naturels de la population

Le dépouillement manuel et surtout la nature des documents disponibles se prêtent mal à un calcul précis des indicateurs de mouvements naturels dans l'échantillon; la population prise en compte au dénominateur ne peut être identifiée avec précision à partir des bordereaux récapitulatifs. Ainsi les naissances peuvent aussi bien se rapporter à une femme toujours résidente qu'à une femme devenue résidente. Seule l'exploitation informatique permettra d'opérer les distinctions nécessaires.

(1) Les "nouveaux" RP, RA, VIS sont la population enquêtée pour la première fois aux deuxième et troisième passages (voir page 4 : bordereaux récapitulatifs).

Ceci étant précisé nous pouvons *calculer à titre indicatif* les ratios suivants : on ramène les événements (naissances et décès) survenus entre chaque passage à la population résidente moyenne. Les taux obtenus sont surevalués par rapport à ceux que nous obtiendrons à l'exploitation définitive informatique.

Dans les tableaux VIII, IX et X, les taux sont ramenés à la dimension annuelle.

1) LA NATALITE

Tableau VIII : Taux de natalité et type d'habitat
(population résidente moyenne)

Type d'habitat	Taux retrospectifs (1er passage)	2e passage	3e passage
Résidentiel	25 %	21 %	31 %
Economique Moderne	42 %	47 %	58 %
Concessions	53 %	57 %	60 %
Sommaire	58 %	63 %	61 %
Villages	50 %	70 %	52 %
Total	48 %	53 %	58 %

Ces résultats amplifient le phénomène, de nombreuses déclarations de naissances concernant des femmes non résidentes. Si l'on intègre la population non résidente en ramenant les naissances à la population moyenne enquêtée à chaque passage, on obtient cette nouvelle série de taux :

Tableau IX : Taux de natalité et type d'habitat
(tous types de résidence confondus)

Type d'habitat	2e passage	3e passage
Résidentiel	18,7 %	25 %
Economique Moderne	40,7 %	47,3 %
Concessions	51,6 %	51,3 %
Sommaire	56,8 %	51,2 %
Villages	65 %	46,5 %
Total	47,6 %	48,4 %

La première hypothèse était maximale, la seconde est certainement beaucoup plus proche de la réalité : on peut retenir un taux de natalité approximatif de 50 ‰; il est très élevé si l'on tient compte de la balance très défavorable au sexe féminin.

En effet, le rapport de masculinité est de 113 (113 hommes pour 100 femmes dans l'ensemble de la population). Le rapport est vraisemblablement équilibré pour la population jeune (les moins de 15 ans, très nombreux à Abidjan). Le déséquilibre entre les deux sexes se situe entre 20 et 40 ans, dû bien sûr à l'immigration masculine largement majoritaire.

Les résultats obtenus sont cohérents dans l'ensemble : natalité plus faible dans l'habitat résidentiel (comprenant toute la population européenne), natalité plus forte dans l'habitat sommaire à population immigrée jeune dominante. Le chiffre très élevé de 70 ‰ au troisième passage dans les villages est conjoncturel et tient pour partie à la faible population de référence.

2) LA MORTALITE

Le tableau X nous donne une évaluation de la mortalité

Tableau X : Taux de mortalité et type d'habitat
(population résidente)

Type d'habitat	Taux retrospectifs (1er passage)	2e passage	3e passage
Résidentiel	1 ‰	1 ‰	2 ‰
Economique Moderne	3 ‰	2 ‰	5 ‰
Concessions	6 ‰	6 ‰	8 ‰
Sommaire	4 ‰	9 ‰	9 ‰
Villages	5 ‰	10 ‰	13 ‰
Total	4 ‰	5 ‰	7 ‰

Les résultats concernant la mortalité sont plutôt décevants quant à leur fiabilité. Comme on pouvait s'y attendre, la collecte semble s'être améliorée d'un passage à l'autre (1). Il faut cependant noter que, dans le dépouillement manuel, des décès de personnes ayant quitté définitivement le district d'enquête avant de

(1) Il faut tenir compte aussi d'une saisonnalité des décès qui semble exister à Abidjan. Selon A. DITIGEN la mortalité infantile serait plus forte de décembre à mai, période couverte par le troisième passage de l'enquête. Voir. DITIGEN. Etude des naissances et des décès déclarés dans la commune d'Abidjan en 1975. CIRES, mars 1979, Doc. de travail n° 22.

mourir sont pris en compte. Le suivi de l'enquête a permis de se rendre compte de l'existence d'une forte mobilité précédant le décès : en effet nous avons fréquemment constaté le départ au village de personnes malades, soit pour y décéder purement et simplement, soit pour y suivre un traitement traditionnel. Ceci explique certainement en grande partie pourquoi l'on rencontre si peu de décès aux âges élevés à Abidjan.

Pour les enfants de plus de 1 an, nous pouvons dire que la mortalité est certainement plus faible que dans d'autres villes africaines : les services médicaux sont largement utilisés et surtout on ne décèle pas de symptômes de sous ou malnutrition, facteurs d'une forte mortalité au moment du sevrage et dans les mois qui le suivent.

Il faut enfin tenir compte de la grande jeunesse de la population en général et de la mortalité assez basse qui doit en résulter; la grande mobilité d'ensemble à Abidjan accroît encore le risque de non enregistrement des événements.

Enfin, nous pouvons évaluer la mortalité infantile sachant d'après les relevés manuels des enquêteurs que 56 % des décès sont le fait des enfants de moins de un an. On obtient alors une mortalité infantile de 68 % au deuxième passage et d'environ 80 % au 3e passage. Ces résultats sont très supérieurs à ceux enregistrés en 1975 par dépouillement de l'état civil et se rapprochent de ceux obtenus dans d'autres capitales africaines (1).

III - MOBILITE ET CROISSANCE DE LA POPULATION DANS LES QUARTIERS D'ABIDJAN

A partir des résultats manuels il n'était pas possible d'effectuer une analyse même grossière des mouvements naturels : nous n'avons pas les données nécessaires à la détermination des populations de référence.

Par contre, la mobilité et la croissance par quartiers peuvent être abordés aisément et donner lieu à des statistiques suffisamment fiables.

A - La croissance des quartiers d'Abidjan

La population de référence est la somme des résidents absents ou présents à chaque passage à l'exclusion de tout autre individu; elle est donc sans ambiguïtés et permet de calculer les taux certains.

(1) Voir A. DITIGEN. Aspects de la mortalité des jeunes enfants à Abidjan en 1975 à partir des décès déclarés à l'état civil. CIRES. Mai 1979, Doc. de travail n° 26.

Le tableau XI présente la croissance de l'échantillon dans les différents quartiers d'Abidjan d'un passage à l'autre (6 mois) puis du premier au troisième passage soit sur une année complète.

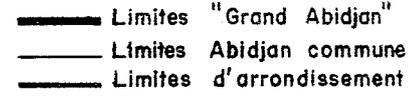
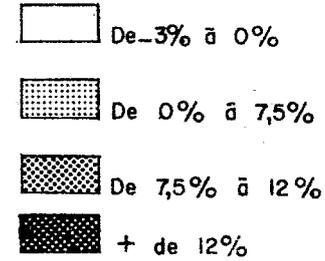
Tableau XI : Croissance de l'échantillon par quartiers d'enquête

QUARTIERS D'ENQUETE	Population du 1er passage	Population au 2e passage	Population au 3e passage	Croissance 2e/1er passage	Croissance 3e/2e passage	Croissance 3e/1er passage
ADJAME	5 137	5 327	5 479	3,70 %	2,85 %	6,66 %
PLATEAU	564	560	557	- 0,71 %	- 0,54 %	- 1,24 %
TREICHVILLE	4 706	4 596	4 607	- 2,34 %	+ 0,23 %	- 2,10 %
PORT-BOUET	2 492	2 594	2 698	4,09 %	4,01 %	8,26 %
ZONE 4C*	625	537	561	- 14,08 %	+ 4,47 %	- 10,02 %
KOUMASSI	6 175	6 211	6 538	0,6 %	5,26 %	5,9 %
MARCORY	3 123	3 358	3 407	7,46 %	1,5 %	9,03 %
COCODY	2 015	2 092	2 080	+ 3,8 %	- 0,58 %	+ 3,22 %
AIT IECOUBE	2 033	2 198	2 322	8,12 %	5,64 %	14,21 %
WILLIAMSVILLE	1 379	1 400	1 442	1,52 %	3,00 %	4,57 %
LOCOUJRO + BANCO	1 234	1 259	1 419	2,03 %	12,71 %	14,99 %
BANLIEUE	1 671	1 854	1 951	10,95 %	5,23 %	16,76 %
YOPOUNGON	4 992	5 273	5 684	5,63 %	7,85 %	13,92 %
AROBO	7 054	7 459	7 680	5,74 %	2,93 %	8,87 %

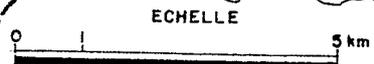
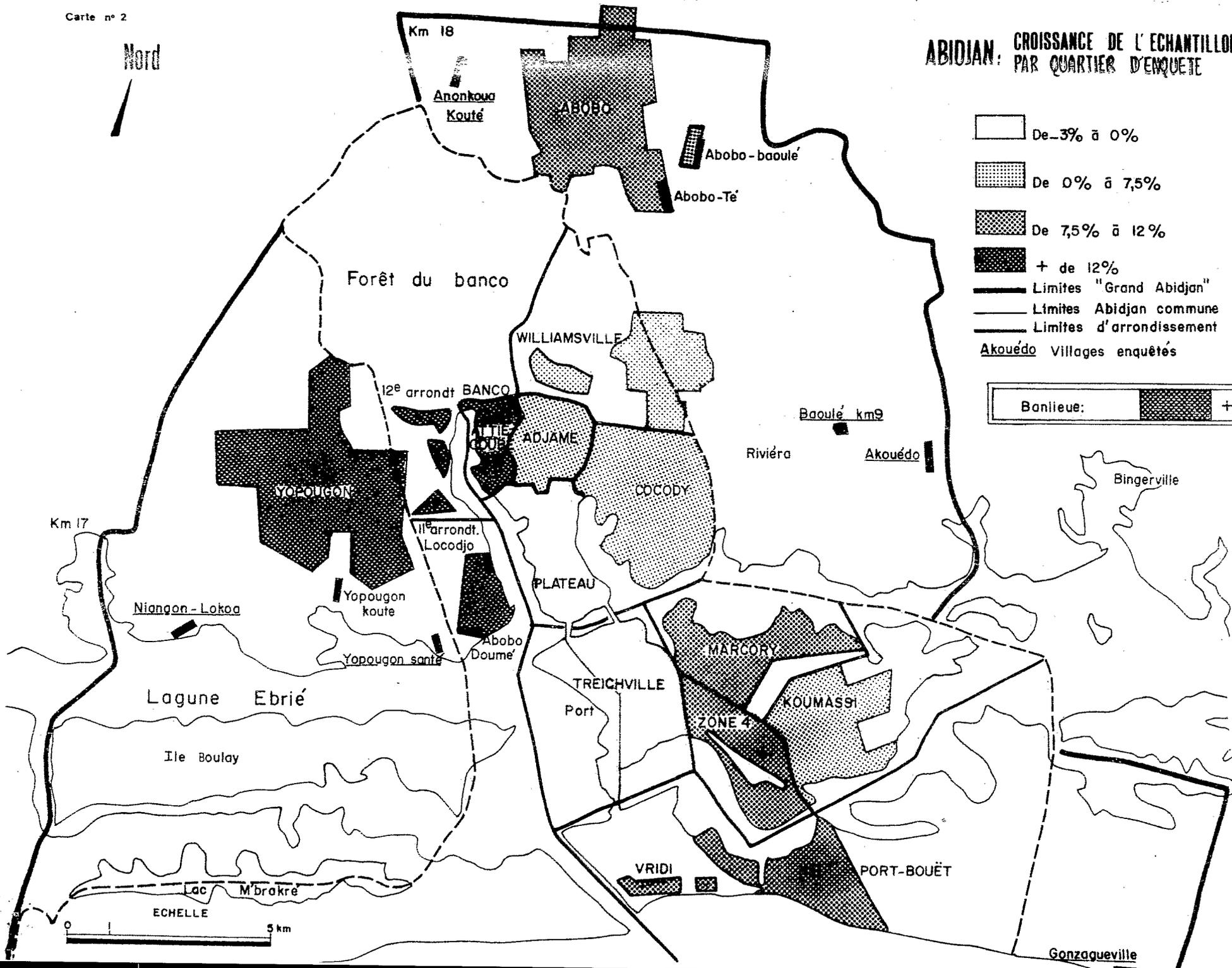
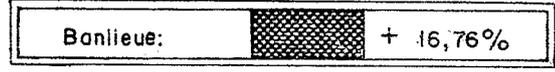
* Si nous excluons le district d'enquête détruit, les cinq autres connaissent une croissance de 10,2 % qui correspond mieux à l'évolution actuelle du quartier. Ce dernier chiffre a été utilisé pour la carte n° 2.

Nord

ABIDJAN: CROISSANCE DE L'ECHANTILLON PAR QUARTIER D'ENQUETE



Akouédo Villages enquêtés



Ce tableau mérite quelques commentaires. En dehors de la forte croissance interne (+ 7,5 %) de l'échantillon déjà signalée, c'est la disparité de cette croissance selon le quartier d'enquête qu'il est intéressant de noter. La carte n° 2 visualise bien ces différences et notamment la forte poussée à l'Ouest et la stabilité des quartiers centraux plus anciens. La limite de classe 7,5 % correspond à la croissance moyenne de l'ensemble.

Ce sont les quartiers récents de la périphérie qui ont une très forte croissance : Yopougon, Abobo, Locodjro + Banco, Banlieue. Attiécoubé, lui, bien que très central a longtemps été très peu attractif compte tenu des grandes difficultés d'accès à ce quartier jusqu'à une date récente.

Par contre les quartiers les plus anciens, résidentiels ou non, stagnent voire diminuent (Plateau - Treichville - Cocody).

B - Les sorties d'observation : mobilité de la population dans les quartiers d'Abidjan

Rappelons le chiffre de 41 % qui représente le taux d'accroissement de l'échantillon. Son rapprochement avec le taux d'accroissement de la population résidente dans l'échantillon (+ 7,50 %) met en évidence le renouvellement rapide de la population. La décomposition par quartiers du taux de non résidents aux 2e et 3e passages par rapport aux résidents du passage précédent apporte des informations intéressantes (tableau XII).

Tableau XII : Taux de non résidents aux 2e et 3e passages
(par rapport à la population résidente du passage précédent)

QUARTIERS	Taux non résidents au 2e passage	Taux non résidents au 3e passage
ADJAME	14,09 %	11,92 %
PLATEAU	21,10 %	18,39 %
TREICHVILLE	15,30 %	10,62 %
PORT-BOUET	13,28 %	14,73 %
**ZONE 4C	37,7 %	17,13 %
KOUMASSI	17,26 %	15,08 %
MARCORY	13,41 %	16,72 %
COCODY	14,14 %	14,29 %
ATTIECOUBE	10,82 %	13,15 %
WILLIAMSVILLE	12,40 %	15,71 %
LOCODJRO + BANCO	14,91 %	17,71 %
BANLIEUE	12,09 %	12,79 %
YOPOUGON	16,78 %	11,95 %
ABOBO	16,10 %	15,35 %
** Zone 4 : destruction d'un D.E.		

La forte mobilité dans des quartiers de Koumassi et Marcory s'explique du fait que c'est là que se concentre la majorité de l'habitat précaire (type Sommaire voir page 5); elle est très forte aussi dans les quartiers de la périphérie (Abobo, Locodjro + Banco) d'expansion récente. Le renouvellement rapide dans les quartiers de Zone 4 et du Plateau confirme la forte mobilité dans l'habitat résidentiel; c'est également vrai à Cocody mais les taux calculés se rapportent à un habitat non homogène or le haut standing est malgré tout minoritaire.

Très logiquement c'est dans les quartiers les plus anciens (Treichville - Adjamé - Attiécoubé) et dans les villages de la Banlieue que les départs sont les moins nombreux.

Si l'on rapproche les tableaux XI et XII (taux de croissance et taux de départs) on constate des résultats significatifs concernant la mobilité par quartiers. Deux cas sont particulièrement intéressants :

- les quartiers à fort taux de départ ET fort taux de croissance : Abobo - Yopougon - Locodjro + Banco. Cette conjonction met en évidence une mobilité particulièrement forte dans ces quartiers plus récents et de la périphérie;
- les quartiers à faible taux de départ ET faible taux de croissance : Adjamé, Williamsville et surtout Treichville. Ces quartiers sont donc relativement stables; on constate que ce sont les quartiers centraux les plus anciens;
- à l'exception des quartiers marginaux à dominante résidentielle, les autres quartiers sont intermédiaires entre les deux extrêmes présentés (Koumassi - Marcory).

Ces constatations sont en contradiction avec l'idée généralement admise que les quartiers centraux (Adjamé, Treichville) sont les quartiers d'arrivée et de forte mobilité.

La pratique constante du terrain pendant 18 mois confirme cependant les chiffres et il apparaît que les quartiers de la périphérie sont bien devenus des zones d'accueil des nouveaux immigrants (Abobo - Locodjro + Banco - Yopougon).

Yopougon mérite un intérêt particulier : la mobilité est particulièrement forte dans l'habitat économique moderne (SICOGI) majoritaire dans ce quartier. Les locataires reçoivent fréquemment, dans leur logement relativement vaste un frère, cousin etc... avec toute sa famille jusqu'au moment où celui-ci trouve lui-même un logement; il faut noter que ces mouvements concernent une population migrante presque exclusivement ivoirienne.

Les premiers résultats de l'enquête nous amènent à penser que le taux de croissance global d'Abidjan est de 10 % minimum.

Nous pouvons émettre l'hypothèse d'une diminution relative du croit migratoire qui serait relayé par un accroissement naturel très fort résultant d'une population jeune. C'est ce que semble confirmer l'évolution de la structure par âge entre le recensement d'avril 1975 et le premier passage de l'enquête : les 15-34 ans représentaient 46 % de la population totale de la ville en 1975 et 43 % au moment de l'enquête, alors que dans le même temps la proportion des moins de 15 ans passait de 39 % à 42 %.

Si l'analyse permet de confirmer ces hypothèses il faudra prendre en compte cette nouvelle dynamique interne de la ville, déterminante dans l'avenir.